

Image not found or type unknown



Licenciement pour raisons économiques

Par **Morteau**, le **29/10/2008** à **12:35**

Bonjour,

Je vais être licenciée en mars 2009 pour raisons économiques.

En juin 2004 m'ont été attribuées 29 340 options de souscription et d'achat d'actions pour lesquelles je n'ai jamais souscrites.

Que se passera-t-il lors de mon départ concernant ces options de souscription ? seront-elles perdues ou pourrais-je les souscrire ?

Vous remerciant pour votre réponse,
Bien à vous,

Géraldine